

États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2023

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du FNB. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à l'adresse www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FINB socialement responsable de marchés développés ex Amérique du Nord Wealthsimple (le « FNB »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du FNB. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du FNB n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	30 sept. 2023	31 mars 2023 (Audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	502 511	515 173
Trésorerie et équivalents de trésorerie	979	1 044
Dividendes à recevoir	3 272	3 503
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–
Sommes à recevoir pour parts émises	–	–
Total de l'actif	506 762	519 720
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	–	–
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	150	127
Total du passif	150	127
Actif net attribuable aux porteurs de parts	506 612	519 593

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)			
	par part	par série		
	30 sept. 2023	31 mars 2023 (Audité)	30 sept. 2023	31 mars 2023 (Audité)
Série E	25,33	26,92	506 612	519 593

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Dividendes	10 421	9 311
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	30	10
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	9 176	(69 081)
Profit (perte) net(te) latent(e)	(40 646)	(34 761)
Revenu tiré du prêt de titres	114	84
Autre	48	33
Total des revenus (pertes)	(20 857)	(94 404)
Charges (note 6)		
Frais de gestion	729	599
Intérêts débiteurs	8	5
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	389	792
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	1 127	1 397
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	1 127	1 397
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt	(21 984)	(95 801)
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	1 048	1 181
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	(23 032)	(96 982)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par part		par série	
	2023	2022	2023	2022
Série E	(1,17)	(5,47)	(23 032)	(96 982)

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	série E	
	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS		
À l'ouverture	519 593	473 926
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	(23 032)	(96 982)
Distributions aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(8 394)	(6 139)
Gains en capital	—	—
Total des distributions aux porteurs de parts	(8 394)	(6 139)
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	23 825	34 097
Réinvestissement des distributions	—	—
Paievements au rachat de parts	(5 380)	(7 067)
Total des opérations sur les parts	18 445	27 030
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	(12 981)	(76 091)
À la clôture	506 612	397 835
Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :	Parts	
Parts en circulation, à l'ouverture	19 300	17 200
Émises	900	1 400
Réinvestissement des distributions	—	—
Rachetées	(200)	(300)
Parts en circulation, à la clôture	20 000	18 300

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2023	2022
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	(23 032)	(96 982)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(9 264)	68 922
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	40 646	34 761
Achat de placements	(195 086)	(342 621)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	176 355	316 512
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	231	(216)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	23	(3)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(10 127)	(19 627)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts	23 825	34 097
Paievements au rachat de parts	(5 380)	(7 067)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(8 394)	(6 139)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	10 051	20 891
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(76)	1 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	1 044	1 495
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	11	(78)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	979	2 681
Trésorerie	979	2 681
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	979	2 681
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	10 652	9 095
Impôts étrangers payés	1 048	1 181
Intérêts reçus	30	10
Intérêts versés	8	5

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
The a2 Milk Co. Ltd.	Nouvelle-Zélande	Consommation de base	557 324	2 603	2 065
Addtech AB, actions de cat. B	Suède	Produits industriels	53 537	1 441	1 167
Admiral Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	20 176	644	791
Aéroports de Paris	France	Produits industriels	6 273	1 317	1 005
Ageas	Belgique	Services financiers	11 584	587	647
Airport City Ltd.	Israël	Biens immobiliers	33 966	676	707
Allianz SE, nom.	Allemagne	Services financiers	2 504	791	809
Allkem Ltd.	Australie	Matériaux	232 336	2 921	2 384
Amadeus IT Group SA	Espagne	Consommation discrétionnaire	15 462	1 451	1 268
Ascendas Real Estate Investment Trust	Singapour	Biens immobiliers	358 888	1 002	978
ASM International NV	Pays-Bas	Technologie de l'information	1 850	1 006	1 053
ASML Holding NV	Pays-Bas	Technologie de l'information	1 646	1 201	1 317
ASSA ABLOY AB, B	Suède	Produits industriels	50 482	1 620	1 496
Assicurazioni Generali SPA	Italie	Services financiers	32 077	659	889
Astellas Pharma Inc.	Japon	Soins de santé	157 253	3 038	2 955
AstraZeneca PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	15 888	2 737	2 911
Auckland International Airport Ltd.	Nouvelle-Zélande	Produits industriels	284 111	1 787	1 826
Australia and New Zealand Banking Group Ltd.	Australie	Services financiers	33 967	791	761
Auto Trader Group PLC	Royaume-Uni	Services de communication	200 549	2 020	2 044
Avanza Bank Holding AB	Suède	Services financiers	17 850	510	421
AXA SA	France	Services financiers	18 455	616	744
Axfood AB	Pays-Bas	Consommation de base	142 020	4 827	4 426
B&M European Value Retail SA	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	362 289	2 064	3 506
Banca Mediolanum SPA	Italie	Services financiers	54 872	671	636
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Espagne	Services financiers	51 626	391	570
Banco Comercial Português SA	Portugal	Services financiers	1 550 977	315	578
Banco Santander SA	Espagne	Services financiers	110 604	389	573
Bank Hapoalim	Israël	Services financiers	62 772	728	755
Bank Leumi Le-Israël	Israël	Services financiers	70 798	730	792
Bank of Ireland Group PLC	Irlande	Services financiers	31 648	447	421
Barclays PLC	Royaume-Uni	Services financiers	203 529	524	534
Barratt Developments PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	613 628	4 639	4 467
BAWAG Group AG	Autriche	Services financiers	9 400	571	585
BayCurrent Consulting Inc.	Japon	Produits industriels	17 233	940	780
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	Allemagne	Consommation discrétionnaire	27 689	3 352	3 820
Beiersdorf AG	Allemagne	Consommation de base	26 267	3 703	4 593
bioMérieux SA	France	Soins de santé	15 352	2 089	2 018
BNP Paribas SA	France	Services financiers	6 787	461	587
Boliden AB	Suède	Matériaux	120 419	4 929	4 712
Brambles Ltd.	Australie	Produits industriels	175 021	1 848	2 187
BT Group PLC	Royaume-Uni	Services de communication	793 134	1 809	1 527
Bunzl PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	82 459	3 966	3 981
Burberry Group PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	90 701	2 775	2 857
Capgemini SE	France	Technologie de l'information	7 085	1 771	1 681
Carrefour SA	France	Consommation de base	151 174	4 028	3 524
carsales.com Ltd.	Australie	Services de communication	92 718	1 770	2 260
The Chiba Bank Ltd.	Japon	Services financiers	89 801	687	885
Chow Tai Fook Jewellery Group Ltd.	Hong Kong	Consommation discrétionnaire	1 598 808	4 312	3 257
Chr. Hansen Holding AS	Danemark	Matériaux	35 877	3 672	2 978
Cochlear Ltd.	Australie	Soins de santé	13 496	2 658	3 007
Coloplast AS	Danemark	Soins de santé	16 382	3 178	2 351
Commonwealth Bank of Australia	Australie	Services financiers	11 020	1 078	961
Compagnie Financière Richemont SA	Suisse	Consommation discrétionnaire	19 645	3 170	3 252
Compass Group PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	84 643	2 604	2 794
Computershare Ltd.	Australie	Produits industriels	106 469	2 344	2 412
COSMOS Pharmaceutical Corp.	Japon	Consommation de base	26 543	3 568	3 678
Crédit Agricole SA	France	Services financiers	38 032	490	637
Croda International PLC	Royaume-Uni	Matériaux	18 709	2 121	1 517
Daimler AG	Allemagne	Consommation discrétionnaire	34 757	3 512	3 278
Daiwa House REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	308	802	736
Daiwa Securities Group Inc.	Japon	Services financiers	134 130	896	1 049
Danone SA	France	Consommation de base	54 966	3 810	4 112
Dassault Systèmes SA	France	Technologie de l'information	32 365	1 802	1 635

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Demant AS	Danemark	Soins de santé	35 173	1 574	1 976
Deutsche Bank AG, nom.	Allemagne	Services financiers	35 841	445	536
Deutsche Telekom AG	Allemagne	Services de communication	90 550	2 834	2 575
DHL Group	Allemagne	Produits industriels	23 955	1 441	1 321
DNB Bank ASA	Norvège	Services financiers	26 279	653	720
DSV Panalpina AS	Danemark	Produits industriels	5 480	1 250	1 387
EBOS Group Ltd.	Nouvelle-Zélande	Soins de santé	98 403	3 653	2 734
Elekta AB, B	Suède	Soins de santé	200 536	2 275	1 857
Elisa OYJ	Finlande	Services de communication	38 407	2 918	2 413
Erste Group Bank AG	Autriche	Services financiers	11 455	410	538
Experian PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	35 279	1 522	1 567
FANUC Corp.	Japon	Produits industriels	35 175	1 365	1 241
Fisher & Paykel Healthcare Corp. Ltd.	Nouvelle-Zélande	Soins de santé	105 904	1 850	1 857
Fortescue Metals Group Ltd.	Australie	Matériaux	227 934	3 741	4 161
Geberit AG	Suisse	Produits industriels	2 892	1 939	1 962
Genmab AS	Danemark	Soins de santé	4 617	2 197	2 223
Getinge AB	Suède	Soins de santé	85 461	2 679	2 049
Givaudan SA	Suisse	Matériaux	949	4 159	4 199
Gjensidige Forsikring ASA	Norvège	Services financiers	37 846	973	757
GlaxoSmithKline PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	141 651	3 298	3 488
GMO Payment Gateway Inc.	Japon	Services financiers	5 136	614	380
Goodman Group	Australie	Biens immobiliers	43 650	815	817
Hankyu Hanshin Holdings Inc.	Japon	Produits industriels	47 177	2 115	2 180
Hannover Rueckversicherung SE, nom.	Allemagne	Services financiers	2 598	622	773
Harel Insurance Investments & Financial Services Ltd.	Israël	Services financiers	53 964	643	577
Hargreaves Lansdown PLC	Royaume-Uni	Services financiers	46 176	625	589
Henkel AG & Co. KGaA, priv.	Allemagne	Consommation de base	44 173	3 922	4 266
Hennes & Mauritz AB, B	Suède	Consommation discrétionnaire	113 712	1 830	2 200
Hermès International	France	Consommation discrétionnaire	1 277	2 365	3 162
Holmen AB, actions de cat. B	Suède	Matériaux	34 573	1 934	1 832
Hong Kong Exchanges and Clearing Ltd.	Hong Kong	Services financiers	13 206	714	667
HSBC Holdings PLC	Royaume-Uni	Services financiers	66 481	555	707
Hulic Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	66 388	771	807
IDP Education Ltd.	Australie	Consommation discrétionnaire	128 049	3 143	2 389
Independence Group NL	Australie	Matériaux	315 824	3 404	3 489
Industria de Diseño Textil SA (Inditex)	Espagne	Consommation discrétionnaire	66 151	3 238	3 342
Indutrade AB	Suède	Produits industriels	45 050	1 266	1 136
Infratil Ltd.	Nouvelle-Zélande	Produits industriels	1 221 000	9 834	10 127
Groupe ING NV	Pays-Bas	Services financiers	28 317	384	509
Insurance Australia Group Ltd.	Australie	Services financiers	162 554	834	806
Intermediate Capital Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	22 618	486	516
Interpump Group SPA	Italie	Produits industriels	20 392	1 498	1 269
Intesa Sanpaolo SPA	Italie	Services financiers	182 754	466	638
ITOCHU Techno-Solutions Corp.	Japon	Technologie de l'information	57 326	2 353	2 240
James Hardie Industries PLC	Irlande	Matériaux	145 854	4 810	5 191
Japan Post Bank Co. Ltd.	Japon	Services financiers	81 502	829	961
Japan Post Holdings Co. Ltd.	Japon	Services financiers	90 270	860	979
Japan Post Insurance Co. Ltd.	Japon	Services financiers	37 899	798	865
JD Sports Fashion PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	891 399	2 484	2 202
Johnson Matthey PLC	Royaume-Uni	Matériaux	48 416	1 783	1 301
KBC Groupe SA	Belgique	Services financiers	5 916	535	501
Kering	France	Consommation discrétionnaire	4 469	3 282	2 763
Kesko OYJ, cat. B	Finlande	Consommation de base	136 252	3 686	3 310
Kingfisher PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	731 157	2 856	2 694
Kingspan Group PLC	Irlande	Produits industriels	14 012	1 198	1 423
Knorr-Bremse AG	Allemagne	Produits industriels	16 475	1 967	1 419
Kobayashi Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	38 906	3 346	2 353
KOEI TECMO HOLDINGS Co. Ltd.	Japon	Services de communication	78 238	1 973	1 507
Kone OYJ, B	Finlande	Produits industriels	26 859	2 306	1 535
Koninklijke (Royal) KPN NV	Pays-Bas	Services de communication	518 122	2 528	2 313
Kose Corp.	Japon	Consommation de base	23 127	3 237	2 274
Kurita Water Industries Ltd.	Japon	Produits industriels	32 206	1 673	1 521
L E Lundbergföretagen AB, cat. B	Suède	Services financiers	13 056	833	743

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Lasertec Corp.	Japon	Technologie de l'information	5 929	1 073	1 250
Legal & General Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	136 523	557	501
Legrand SA	France	Produits industriels	16 362	1 945	2 045
Lifco AB	Suède	Produits industriels	46 118	1 208	1 102
Lloyds Banking Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	768 481	561	563
London Stock Exchange Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	5 190	643	705
L'Oréal SA	France	Consommation de base	6 488	3 145	3 652
Lynas Corp. Ltd.	Australie	Matériaux	584 053	3 907	3 460
Medibank Private Ltd.	Australie	Services financiers	304 961	925	915
Mediobanca SPA	Italie	Services financiers	49 831	608	894
Meridian Energy Ltd.	Nouvelle-Zélande	Services publics	2 277 001	9 747	9 508
Metso Outotec OYJ	Finlande	Produits industriels	75 424	988	1 075
Mirvac Group, titres agrafés	Australie	Biens immobiliers	386 494	748	718
Mitsubishi Electric Corp.	Japon	Produits industriels	109 706	1 962	1 838
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	Japon	Services financiers	80 831	594	929
MIURA Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	49 350	2 166	1 346
Moncler SPA	Italie	Consommation discrétionnaire	31 549	1 944	2 487
Monotaro Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	163 971	3 862	2 378
Mowi ASA	Norvège	Consommation de base	140 875	3 287	3 393
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	Japon	Services financiers	18 501	782	921
Münchener Rückversicherungs – Gesellschaft AG (MunichRe)	Allemagne	Services financiers	1 397	689	738
NatWest Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	138 505	619	539
Next PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	24 215	2 509	2 915
NGK Spark Plug Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	59 294	1 520	1 818
Nippon Shinyaku Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	47 732	3 967	2 737
NN Group NV	Pays-Bas	Services financiers	14 088	797	614
Nokia OYJ	Finlande	Technologie de l'information	292 326	1 984	1 493
Nomura Holdings Inc.	Japon	Services financiers	154 870	757	841
Nordea Bank ABP (actions en euros)	Finlande	Services financiers	49 214	732	733
Nova Measuring Instruments Ltd.	Israël	Technologie de l'information	9 406	1 157	1 407
Novartis AG, nom.	Suisse	Soins de santé	30 053	3 408	4 169
Novo Nordisk AS, B	Danemark	Soins de santé	26 539	1 523	3 280
Obayashi Corp.	Japon	Produits industriels	525 047	5 122	6 263
OBIC Business Consultants Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	34 929	1 860	1 962
Orion OYJ	Finlande	Soins de santé	45 252	2 602	2 411
Orkla ASA	Norvège	Consommation de base	444 095	4 630	4 513
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	Singapour	Services financiers	98 304	1 145	1 247
Pandora AS	Danemark	Consommation discrétionnaire	28 734	3 596	4 035
Partners Group Holding AG	Suisse	Services financiers	555	745	849
Pearson PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	198 800	2 759	2 849
Persimmon PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	204 928	4 973	3 644
Pilbara Minerals Ltd.	Australie	Matériaux	622 169	2 633	2 334
Plus500 Ltd.	Israël	Services financiers	26 425	712	600
POLA ORBIS HOLDINGS Inc.	Japon	Consommation de base	175 041	3 627	2 849
Poste Italiane SPA	Italie	Services financiers	47 807	557	682
Prada SPA	Italie	Consommation discrétionnaire	263 252	2 005	2 095
Prosus NV	Pays-Bas	Consommation discrétionnaire	11 007	356	440
Proximus SA	Belgique	Services de communication	180 262	3 313	1 986
Prudential PLC	Royaume-Uni	Services financiers	28 272	554	415
QBE Insurance Group Ltd.	Australie	Services financiers	43 702	480	599
Raiffeisen International Bank-Holding AG	Autriche	Services financiers	24 906	499	492
RAKUS Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	44 464	925	831
REA Group Ltd.	Australie	Services de communication	13 785	1 516	1 856
Reckitt Benckiser Group PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	44 083	4 124	4 215
Recruit Holdings Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	37 908	1 687	1 583
RELX PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	47 176	1 814	2 160
Resona Holdings Inc.	Japon	Services financiers	115 273	625	865
Rightmove PLC	Royaume-Uni	Services de communication	205 039	1 995	1 902
Roche Holding AG Genussscheine	États-Unis	Soins de santé	8 515	3 624	3 152
Rohto Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	122 305	3 447	4 493
The Sage Group PLC	Royaume-Uni	Technologie de l'information	142 017	1 843	2 318
Sampo OYJ, A	Finlande	Services financiers	13 049	754	765
Sanofi	États-Unis	Soins de santé	23 505	2 814	3 414

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Santander Bank Polska SA	Pologne	Services financiers	3 962	280	442
SAP AG	Allemagne	Technologie de l'information	11 543	2 077	2 029
Sartorius Stedim Biotech SA	France	Soins de santé	5 198	2 615	1 682
Schindler Holding AG, PC	Suisse	Produits industriels	6 563	1 875	1 775
Schroders PLC	Royaume-Uni	Services financiers	90 959	714	611
SCSK Corp.	Japon	Technologie de l'information	90 221	1 997	2 133
Seek Ltd.	Australie	Services de communication	85 890	1 862	1 654
SEKISUI CHEMICAL Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	97 170	1 740	1 895
Sekisui House Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	33 102	840	893
Seven Bank Ltd.	Japon	Services financiers	375 964	1 034	1 059
Shimadzu Corp.	Japon	Technologie de l'information	64 255	2 786	2 312
Siemens Healthineers AG	Allemagne	Soins de santé	35 570	2 561	2 444
Sika AG	Suisse	Matériaux	4 294	1 618	1 479
Singapore Exchange Ltd.	Singapour	Services financiers	143 337	1 362	1 384
Skandinaviska Enskilda Banken AB (SEB), A	Suède	Services financiers	44 999	721	732
SKF AB, B	Suède	Produits industriels	58 633	1 417	1 329
Smith & Nephew PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	118 821	2 328	2 006
Société Générale	France	Services financiers	13 581	413	448
Sodexo SA	France	Consommation discrétionnaire	20 939	2 763	2 923
SoftBank Corp.	Japon	Services de communication	229 629	3 576	3 517
Sompo Japan Nipponkoa Holdings Inc.	Japon	Services financiers	13 678	730	797
So-net M3 Inc.	Japon	Soins de santé	50 948	2 703	1 254
Sonic Healthcare Ltd.	Australie	Soins de santé	99 663	3 064	2 592
Sony Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	16 147	1 898	1 791
SpareBank 1 SR-Bank ASA	Norvège	Services financiers	37 980	598	592
Spark New Zealand Ltd.	Nouvelle-Zélande	Services de communication	728 066	3 080	2 845
St. James's Place PLC	Royaume-Uni	Services financiers	34 016	632	467
Standard Chartered PLC	Royaume-Uni	Services financiers	47 592	461	595
Standard Life Aberdeen PLC	Royaume-Uni	Services financiers	140 726	381	362
Storebrand ASA	Norvège	Services financiers	54 872	618	608
Straumann Holding AG	Suisse	Soins de santé	9 515	1 647	1 648
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	Japon	Services financiers	14 864	896	989
Suncorp Group Ltd.	Australie	Services financiers	70 173	752	855
Svenska Cellulosa AB (SCA), B	Suède	Matériaux	91 144	1 782	1 701
Svenska Handelsbanken AB, A	Suède	Services financiers	62 772	722	762
The Swatch Group AG	Suisse	Consommation discrétionnaire	12 062	4 358	4 196
SWECO AB	Suède	Produits industriels	90 558	1 540	1 152
Swedbank AB	Suède	Services financiers	30 075	628	753
Swedish Orphan Biovitrum AB	Suède	Soins de santé	83 398	2 198	2 319
Swiss Re Ltd.	Suisse	Services financiers	5 644	610	787
Swisscom AG, nom.	Suisse	Services de communication	3 821	2 744	3 073
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	85 570	3 485	3 598
Taylor Wimpey PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	2 101 404	4 081	4 068
Tele2 AB	Suède	Services de communication	204 374	3 145	2 128
Telefónica Deutschland Holding AG	Allemagne	Services de communication	576 982	1 681	1 400
Telefónica SA	Espagne	Services de communication	336 763	1 753	1 865
Thule Group AB	Suède	Consommation discrétionnaire	92 521	5 137	3 303
TOEI ANIMATION Co. Ltd.	Japon	Services de communication	20 912	3 014	2 505
Tokyo Broadcasting System Inc.	Japon	Services de communication	152 575	2 463	3 476
Tokyo Electron Ltd.	Japon	Technologie de l'information	7 104	1 046	1 316
Transurban Group, titres agrafés	Australie	Produits industriels	184 770	2 439	2 046
Tryg AS	Danemark	Services financiers	32 511	943	807
UBS Group AG	Suisse	Services financiers	25 307	558	849
Umicore SA	Belgique	Matériaux	132 566	6 291	4 260
UniCredit SPA	Italie	Services financiers	15 964	519	519
Unilever PLC (Bourse de Londres)	Royaume-Uni	Consommation de base	67 149	4 381	4 501
UnipolSai SPA	Italie	Services financiers	287 206	879	940
United Utilities Group PLC	Royaume-Uni	Services publics	659 419	11 379	10 319
USS Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	200 116	4 453	4 483
Vienna Insurance Group AG	Autriche	Services financiers	23 410	720	885
Volvo AB, cat. B	Suède	Produits industriels	53 599	1 465	1 505
Warehouses De Pauw SCA	Belgique	Biens immobiliers	17 027	738	571
WiseTech Global Ltd.	Australie	Technologie de l'information	17 755	1 098	1 008

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Wolters Kluwer NV	Pays-Bas	Produits industriels	15 425	2 207	2 531
Workman Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	72 458	4 778	2 984
WPP PLC	Royaume-Uni	Services de communication	95 867	1 326	1 160
Yamada Denki Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	1 045 474	4 629	4 352
ZOZO Inc.	Japon	Consommation discrétionnaire	103 651	2 633	2 575
Zurich Insurance Group AG	Suisse	Services financiers	1 463	852	908
Total des actions				518 814	502 511
Coûts de transaction				(744)	–
Total des placements				518 070	502 511
Trésorerie et équivalents de trésorerie					979
Autres éléments d'actif moins le passif					3 122
Actif net attribuable aux porteurs de parts					506 612

¹ L'émetteur de ce titre est lié à Mackenzie. Voir note 1.

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Japon	20,1
Royaume-Uni	16,7
Australie	8,5
Suède	7,7
France	7,1
Autre	7,0
Suisse	6,4
Allemagne	5,9
Nouvelle-Zélande	5,6
Danemark	3,8
Finlande	2,7
Italie	2,2
Norvège	2,1
Pays-Bas	1,7
Irlande	1,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Consommation discrétionnaire	19,9
Soins de santé	13,1
Produits industriels	12,4
Consommation de base	12,3
Services financiers	11,8
Matériaux	8,9
Services de communication	8,7
Services publics	5,9
Technologie de l'information	5,1
Biens immobiliers	1,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et placements à court terme	0,3

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Japon	17,5
Royaume-Uni	16,0
Suède	9,6
France	7,0
Nouvelle-Zélande	6,8
Australie	6,4
Suisse	6,1
Autre	6,0
Allemagne	5,1
Italie	4,4
Danemark	3,4
Espagne	3,2
Finlande	2,9
Norvège	2,6
Irlande	2,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et placements à court terme	0,3

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Consommation discrétionnaire	20,5
Produits industriels	15,0
Soins de santé	11,7
Consommation de base	11,5
Services de communication	9,3
Services publics	9,2
Services financiers	8,2
Matériaux	7,6
Technologie de l'information	5,0
Biens immobiliers	1,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et placements à court terme	0,3

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2023 et 2022 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2023, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/NEO Bourse (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et, conjointement, Wealthsimple Inc. et Mackenzie sont les promoteurs du FNB. Mackenzie appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de Power Corporation du Canada. Société financière IGM Inc. est également l'actionnaire le plus important de Wealthsimple Inc. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été établis selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour établir les états financiers annuels audités les plus récents du FNB, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2023. La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 13 novembre 2023.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du FNB de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du FNB dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du FNB en lien avec ces placements.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2023.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;

II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;

III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transmettant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 11 résume les détails des participations des FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du FNB.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation (suite)

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 30 septembre 2023 et 2022 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2023, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la durée moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

10. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CKZ	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 21 avril 2020

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les parts de série E ont été inscrites à la TSX sous le symbole WSRD. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 30 septembre 2023 était de 25,33 \$ (26,96 \$ au 31 mars 2023).

Les frais de gestion pour les parts de série E sont de 0,25 %.

Au 30 septembre 2023, la valeur liquidative par part du FNB était de 25,33 \$ (26,92 \$ au 31 mars 2023), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 25,33 \$ (26,92 \$ au 31 mars 2023).

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	Date d'échéance des pertes autres qu'en capital														
		2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	
73 417	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

c) Prêt de titres

	30 septembre 2023		31 mars 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Valeur des titres prêtés	26 194	100,0	9 489	100,0
Valeur des biens reçus en garantie	27 738		10 070	

	30 septembre 2023		30 septembre 2022	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	152	100,0	103	100,0
Impôt retenu à la source	(13)	(8,6)	(1)	(1,0)
	139	91,4	102	99,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(25)	(16,4)	(18)	(17,5)
Revenu tiré du prêt de titres	114	75,0	84	81,5

d) Commissions

	(\$)
30 septembre 2023	-
30 septembre 2022	-

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Solactive Wealthsimple DM ex NA Socially Responsible Factor, ou de tout indice qui le remplace. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés d'Europe, d'Australasie et d'Extrême-Orient et vise à obtenir une exposition diversifiée à des sociétés qui ne violent pas les valeurs sociales et environnementales communes.

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de change.

Devise	30 septembre 2023				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
EUR	118 004	151	–	118 155				
JPY	102 224	21	–	102 245				
GBP	87 408	14	–	87 422				
AUD	48 862	499	–	49 361				
SEK	38 825	60	–	38 885				
CHF	32 298	86	–	32 384				
NZD	30 962	40	–	31 002				
DKK	19 037	–	–	19 037				
NOK	10 583	–	–	10 583				
HKD	6 019	–	–	6 019				
ILS	4 238	43	–	4 281				
SGD	3 609	6	–	3 615				
PLN	442	–	–	442				
USD	–	17	–	17				
Total	502 511	937	–	503 448				
% de l'actif net	99,2	0,2	–	99,4				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(25 172)	(5,0)	25 172	5,0

Devise	31 mars 2023				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
EUR	139 388	72	–	139 460				
JPY	91 121	9	–	91 130				
GBP	84 177	20	–	84 197				
SEK	49 754	1	–	49 755				
AUD	41 167	183	–	41 350				
NZD	35 455	–	–	35 455				
CHF	31 704	24	–	31 728				
DKK	17 914	6	–	17 920				
NOK	13 492	46	–	13 538				
HKD	6 055	–	–	6 055				
ILS	2 400	(8)	–	2 392				
SGD	1 777	2	–	1 779				
PLN	769	–	–	769				
USD	–	10	–	10				
Total	515 173	365	–	515 538				
% de l'actif net	99,1	0,1	–	99,2				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(25 777)	(5,0)	25 777	5,0

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du FNB à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
30 septembre 2023	50 251	9,9	(50 251)	(9,9)
31 mars 2023	51 517	9,9	(51 517)	(9,9)

v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	30 septembre 2023				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	502 511	–	–	502 511	515 173	–	–	515 173
Total	502 511	–	–	502 511	515 173	–	–	515 173

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le gestionnaire et ses sociétés affiliées n'avaient aucun placement dans le FNB.

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le Fonds ne présentait aucun placement dans des fonds sous-jacents.